

---

**Covid-19 : Avec 50% des entreprises du spectacle vivant en voie d'extinction, la profession attend d'urgence les annonces aujourd'hui du premier Ministre**

---

**Salles, festivals, producteurs de spectacles : la crise sanitaire laisse place à une triple crise** aux conséquences dévastatrices d'un point de vue économique, culturel... mais surtout social. **Et pour cause : premiers à devoir cesser toute activité, les entrepreneurs de spectacles seront les derniers à pouvoir reprendre une activité normale.** Dans un secteur qui fait vivre 135 000 emplois en France, le coût économique et social de l'impact de la crise du Covid-19, que le PRODISS a chiffré en collaboration avec le cabinet EY, est considérable. Avec plus de la moitié des entreprises et plus de 75% des emplois intermittents menacés à court terme, **les attentes quant aux annonces du premier Ministre ce jour sont plus fortes que jamais.**

Le secteur attend en priorité du gouvernement trois annonces : **1 - la réouverture des salles de spectacles sans distanciation / 2 - le maintien du chômage partiel à taux plein jusqu'en août 2021 / 3 - au regard des pertes des entreprises du secteur, qui ne pourront être absorbées avant 2027, une aide structurelle massive de 250 millions d'euros au titre du plan de sauvegarde.**

→ **Le spectacle vivant privé malade du Covid-19 : + de 50 % des entreprises du secteur en voie d'extinction**

**La perte de chiffres d'affaires pour les entreprises du secteur (salles, festivals, producteurs de spectacles) est estimée à 1,8 milliard d'euros pour les entreprises adhérentes du PRODISS, qui représentent 80 % du CA du secteur, entre le 1er mars et le 31 décembre 2020.**

La billetterie est à l'arrêt complet depuis début mars. Or, ce secteur économique rassemble **99 % de PME/TPE** dont la trésorerie repose essentiellement sur la billetterie, et qui ne sont pas ou peu subventionnées ( - de 5 % du chiffre d'affaires). Sans soutien financier, ce sont plus de **50 % des entreprises du secteur qui sont directement menacées de faillite en 2020 ou 2021.**

→ **Derrière le drame économique, des dizaines de milliers d'emplois en péril**

Si la crise économique est déjà là, la crise sociale est inéluctable. Parmi les membres du PRODISS, la situation actuelle met en risque **21 635 artistes et techniciens en régime d'intermittence, soit 76 % des emplois. A cela s'ajoute 46 % des emplois permanents, en risque également.**

Enfin, au-delà des emplois du secteur, stricto sensu, la perte d'activité affectera également l'ensemble de l'écosystème qui en dépend (sociétés de sécurité, logistique, location événementielle, catering, prestataires techniques et fournisseurs du secteur...). Avec 65 000 spectacles produits en salles et festivals, le secteur rassemble annuellement 30 millions de spectateurs, et génère en France des retombées économiques considérables. Autant de retombées qui disparaîtront de l'économie au cœur des territoires, et avec elles, le sacrifice du tissu culturel français. **L'urgence absolue est au plan de sauvegarde, le spectacle vivant privé attend du premier Ministre un engagement à la hauteur de la réalité de la crise.**

Olivier Darbois, Président du PRODISS indique : *« Oui nous voulons rouvrir, pour sauver autant d'entreprises et d'emplois possibles. Mais aujourd'hui, les conditions permettant de concilier à la fois la santé du public et l'attrait d'un spectacle ne sont pas réunies. Quand bien même elles pourraient rouvrir demain, si leurs salles sont quasi-vides, nos entreprises continueront de périr dans les mois à venir, et l'emploi avec. Nous appelons le premier Ministre à une réouverture des salles de spectacles sans distanciation ; au maintien du chômage partiel à taux plein jusqu'en août 2021, et, face aux pertes des entreprises du secteur, une aide structurelle massive de 250 millions d'euros au titre du plan de sauvegarde. »*

---

**CONTACT MEDIA – ALINE RENET – [a.renet@prodiss.org](mailto:a.renet@prodiss.org) – 06 66 66 39 00**

**A propos du PRODISS** - Depuis 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété, est l'organisation patronale représentative des principales entreprises du spectacle vivant privé en France. Les 400 entrepreneurs de spectacles du PRODISS (producteurs, diffuseurs, salles et festivals) représentent l'ensemble de la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle, et génère près de 80 % du CA du secteur.